

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE 14/9

### Charles Picqué et Evelyne Huytebroeck: une certaine perplexité après la réunion au cabinet du Ministre Landuyt

Lors de la réunion tenue au cabinet du Ministre fédéral de la Mobilité Renaat Landuyt ce mercredi 14/9 , le Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale Charles PICQUÉ et la Ministre de l'environnement Evelyne HUYTEBROECK ont pris connaissance des huit questions posées par le Ministre LANDUYT aux Régions bruxelloise et flamande.

Ces questions concernent le problème des nuisances sonores liées à l'exploitation de l'aéroport de Bruxelles-National.

Bien qu'elles soient sensées permettre une avancée vers un compromis global entre toutes les parties, certaines de ces questions ont provoqué une certaine perplexité dans le chef des Ministres bruxellois, et plus précisément sur les points suivants:

- **La période concernée** : les orientations proposées par le Ministre LANDUYT ont uniquement trait à la période postérieure à 2008. Aucune indication n'est donnée au sujet des procédures en vigueur pendant la période dite de transition.
- **L'utilisation préférentielle de la piste 25 gauche**: les conséquences d'une augmentation de l'utilisation de cette piste au décollage paraissent, en première analyse, problématiques tant pour les habitants de la commune de Zaventem qu'en ce qui concerne le survol de Bruxelles. Cette augmentation ne répond à aucune demande ni de la Région bruxelloise ni de la Région flamande et nécessite par ailleurs des travaux d'aménagement lourds pour lesquels aucune précision n'est fournie.
- **Les routes aériennes au-dessus de Bruxelles** : il semblerait qu'il soit envisagé d'augmenter significativement l'utilisation diurne et nocturne des routes survolant Bruxelles de part en part , ce qui ne serait pas acceptable.
- **L'Institut de contrôle**: l'étendue des missions du futur Institut de contrôle telles qu'elles sont envisagées ne semblent pas compatibles avec la volonté de la Région de Bruxelles-Capitale d'exercer ses propres compétences pour protéger sa population contre les nuisances sonores.

En ce qui concerne les restrictions d'exploitation de l'aéroport, certaines orientations proposées semblent aller dans la bonne voie, notamment en ce qui concerne l'abaissement des seuils de QC nocturnes et l'extension de leur application jusqu'à 7h00 du matin. Cependant, les dérogations qui sont prévues à ces limitations empêchent à ce stade d'en mesurer l'impact réel.

Charles PICQUÉ et Evelyne HUYTEBROECK rappellent enfin que la solution vers un compromis global nécessitera un aménagement des règles relatives aux composantes de vent qui aboutissent actuellement à une utilisation beaucoup trop importante de la piste 02/20.

Le travail restant à accomplir demeure donc important avant de pouvoir entrevoir une solution acceptable par tous.

Pour autant, le Gouvernement bruxellois reste disposé à tout mettre en oeuvre pour aboutir avant le 15 octobre.

contact presse:

*pour Charles Picqué :*

*France Marage*

*0497/599.111*

*pour Evelyne Huytebroeck:*

*Pascal Devos*

*0478/34.23.77*